



## AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

- **Objet de la concertation :**

Cette concertation préalable concerne le projet de parc éolien du Tilleul sur les communes de Rochonvillers, Escherange et Volmerange-les-Mines dans le département de la Moselle (57). Ce projet est porté par la société Capéole, société en cours de constitution, composée de la Communauté de communes de Cattenom et Environs et d'ENGIE GREEN.

- **Initiateur et garant de la concertation**

La concertation préalable du public est à l'origine de la société Capéole.

La concertation sera menée par Monsieur Thomas TREGOAT, Chef de projets chez Engie Green France.

- **Durée et modalités de la concertation**

La concertation aura lieu **23 novembre au 12 décembre 2018**, soit une durée de 20 jours.

Durant cette période, le dossier de concertation sera mis à disposition du public dans les mairies précisées ci-dessus aux horaires habituels d'ouverture et sur le site internet d'Engie Green France :

<http://engie-green.fr/actualites/concertations-prealables-cours/>

Liste des communes où consulter le dossier de concertation :

- Rochonvillers:
  - o Mardi de 14h00 à 18h00
  - o Vendredi de 12h30 à 17h30
- Escherange :
  - o Le Mardi : de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h45
  - o Le Vendredi : de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h45
  - o Le Samedi : de 08h30 à 12h00
- Volmerange-les-Mines :
  - o Le Lundi : de 08h00 à 12h00 de 15h00 à 17h00
  - o Le Mardi : de 08h00 à 12h00
  - o Le Mercredi : de 08h00 à 12h00 de 14h00 à 18h00
  - o Du Jeudi au Vendredi : de 08h00 à 12h00 de 15h00 à 17h00

Un registre sera également mis à disposition dans ces mêmes mairies pour permettre au public de consigner ses observations. Il pourra également transmettre ses observations par voie postale à l'adresse suivante :

**ENGIE Green**  
3 Allée d'Enghien  
Les Jardins de Brabois II  
54600 VILLERS LES NANCY

Pendant toute la durée de la phase de concertation préalable, le public pourra également formuler ses remarques par mail à l'adresse suivante : [tilleul.egn@engie.com](mailto:tilleul.egn@engie.com)

Le bilan de la concertation préalable et les mesures jugées nécessaires pour en tirer les enseignements seront publiés dans les trois mois suivant la fin de la concertation préalable sur le site : <http://engie-green.fr/actualites/concertations-prealables-cours/>